

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 janvier 2022

Membres excusés : GAMBEY Aurélie pouvoir donné à PIRAT Sébastien, SAUVAGE Tatiana, Pierre JOLY, Magali PELLETIER

Le conseil accepte le dernier compte-rendu de conseil.

Ordre du jour :

- **Visite du logement de la Cure**

L'appartement a été refait. Monsieur le Maire informe qu'il est loué à partir du 1^{er} février.

- **Modification statuts de Bresse Louhannaise Intercom'**

Monsieur le Maire donne lecture des modifications des statuts de Bresse Louhannaise Intercom', concernant de nouvelles compétences supplémentaires non soumises à intérêt communautaire : « Soutien à la pratique du sport en direction des jeunes par la délivrance de coupons sports » et « Création et gestion d'un centre de santé médical territorial dans le cadre du dispositif du Conseil Départemental de Saône et Loire ».

Les objectifs sont :

- de favoriser l'accès à la pratique sportive pour les jeunes de moins de 18 ans eu sein d'une association de l'intercommunalité en distribuant des coupons sports selon certaines conditions.
- de créer un centre de santé territorial sur le secteur de la Bresse Bourguignonne afin de faciliter le recrutement de professionnels de santé. L'intercommunalité envisage d'acheter les anciens bâtiments de la sécurité sociale à la Basse Maconnière et pourrait les réhabiliter en centre médical.

Les membres acceptent à l'unanimité les modifications de statuts.

- **Délibération temps de travail**

Monsieur le Maire informe que suite à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, afin d'harmoniser le temps de travail dans la fonction publique territoriale, il convient de délibérer. Ceci est déjà en place dans notre collectivité. Le conseil accepte l'unanimité.

- **Instruction des dossiers d'urbanisme**

Monsieur le Maire informe que nous avons une convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation du sol avec le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne. Depuis le 1^{er} janvier, chaque commune se doit de proposer une solution pour recevoir les demandes d'urbanisme de manière dématérialisée. Le syndicat mixte met à disposition un module accessible via une adresse générale afin de répondre favorablement à l'obligation de dématérialisation. Le conseil est favorable à ce module et accepte à l'unanimité de signer un avenant à la convention avec le syndicat mixte Bresse Bourguignonne. Par la suite, la population sera informée de l'adresse de ce module, pour ceux qui souhaitent déposer les dossiers d'urbanismes de manière dématérialisée.

- **Commissions**

▪ **Projet « Espace de la Forge »**

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la réunion publique du jeudi 20 janvier. 30 administrés présents, des questions et remarques intéressantes. Un cahier de doléances va être à disposition de la population en mairie tout le mois de février. Les doléances peuvent également être adressées par mail à mairie@dommartinlescuisseaux.fr ou par courrier postal sur la même période.

▪ **Scolaire**

Monsieur le Maire informe que l'état nous incite à équiper nos classes de capteur de CO2 afin de limiter la propagation du virus. Un soutien financier est possible pour tous achats avant le 15 avril 2022.

Monsieur le Maire propose d'en acheter pour les 3 salles de classe, la cantine, la garderie et la salle multi-activités soit 6 capteurs. Le conseil accepte cet achat.

Monsieur le Maire informe que la carte scolaire sortira en février. La commune de Varennes Saint Sauveur a reçu un courrier de l'éducation nationale informant de la suppression d'une classe à la rentrée 2022/2023 sauf si les 3 communes acceptent de faire un RPI groupé. Dans ce cas, l'éducation nationale s'engage à ne pas supprimer de poste sur ces 3 communes pendant 3 ans. Le conseil est favorable pour le RPI à 3 communes.

▪ **Matériels**

Christophe TABOURET fait un point sur la réunion matériel de la semaine dernière. Le changement du Kangoo est à l'étude pour 2023.

▪ **Bâtiments**

Jean-Pierre FERRIER fait un point de l'éclairage qui reste à changer pour passage en LED, dans les toilettes hommes de la salle des fêtes, salle de la cantine et salle multi-activités, soit un total 1631.71€ HT 1958.05€ TTC. Le conseil accepte le présent devis.

▪ **Foncier-urbanisme**

Christophe TABOURET fait un point de la réunion de la commission « Urbanisme et foncier ». Concernant les terrains au City parc, après réflexion, si la commune viabilise, on pourrait faire 3 lots à vendre alors que si promoteur, 5 lots possible avec des maisons mitoyennes. Le souhait serait de faire 5 lots, avec des logements pour des jeunes familles.

▪ **Monument aux morts**

Réunion mardi 25 janvier, inauguration le 8 mai, sur le clos de l'église.

▪ **Voirie**

Jacky MALIN fait un compte-rendu de la réunion commission. Les voiries à refaire cette année par l'intercommunalité, seraient Les Ecotilles (côté école), Impasse les Clefs (de l'ex PN 106 à l'entrée de la cour n°598), et prévoir purge, Impasse du bois Ruben (vers chez n°194 jusqu'au n°280).

Plusieurs points sont en cours :

- Concernant le chemin piétonnier à créer vers le cimetière, un rendez-vous avec la DRI est à fixer.
- Un devis est à demander à l'entreprise GOUX pour la Liambe.
- Au Lotissement les Ecotilles, un regard est bouché. Et une clôture est à refaire.
- Une clôture est à faire enlever pour récupérer notre chemin d'accès.
- Les fossés sont à refaire à plusieurs endroits.

- **Questions diverses et vie communale**

▪ **Chauffage salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle que le chauffage ne fonctionne toujours pas comme il faut. Les locataires ont toujours froids. La municipalité cherche une solution.

▪ **Participation Citoyenne**

Le lieutenant DURAND souhaiterait rencontrer les référents de la participation citoyenne. Une réunion sera prévue en avril.

▪ **Balades Vertes**

Un flyer sur la balade verte sur la commune est disponible.

▪ **Boucherie GOY**

La boucherie GOY de Cousance propose de venir s'installer avec son camion de boucherie, le jeudi de 9h00 à 11h00 à partir de juin, en face de la boulangerie. Le conseil est favorable.

▪ **Vie communale**

1 naissance et 1 décès

Le prochain conseil est fixé au 25 février 2022 à 20h00

